

Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE
PARIS
75008

REMUNERATION 2021 DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Au cours de sa séance du 26 janvier 2021, le Conseil d'administration de Christian Dior, suivant les recommandations formulées par le Comité de Sélection des Administrateurs et des Rémunérations, a pris les décisions suivantes relatives aux rémunérations (montants bruts) du Président et du Directeur Général au titre de leur mandat social :

- **M. Bernard Arnault :**

Néant

- **M. Sidney Toledano :**

1. Rémunération fixe pour l'année 2021 : 200 000 euros
2. Rémunération variable versée en 2021 au titre de l'année 2020 : Néant
3. Rémunération variable pour l'année 2021 : Néant